

S.I.S.A.R.C**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie****Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 11 octobre 2023**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 4 octobre 2023, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Bourgneuf, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

Délégués titulaires présents : 21

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	Bérénice	LACOMBE	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents :

1 suppléant jusqu'à la délibération n° 9

2 suppléants à partir de la délibération n° 10

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT à partir de la délibération n° 10	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	22 dont 21 titulaires et 1 suppléant jusqu'à la délibération n° 9 23 dont 21 titulaires et 2 suppléants à partir de la délibération n° 10
TOTAL des voix	26 voix jusqu'à la délibération n° 9 27 voix à partir de la délibération n° 10

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

**Objet : AREA / SISARC : Entretien par AREA de la partie aval du Nant Bruyant à
Sainte Hélène sur Isère – Signature de la convention
Rapporteur : M. le Président**

La construction de l'autoroute A430 et du péage situé à Sainte-Hélène-sur-Isère a entraîné une modification du tracé de la partie aval du Nant Bruyant. Historiquement, une convention avait été signée entre le concessionnaire autoroutier AREA et la Commune de Sainte Hélène sur Isère, afin que l'entretien courant (végétation & gestion sédimentaire) soit assuré par le gestionnaire de l'infrastructure autoroutière.

La convention doit maintenant être signée par le SISARC en tant que Syndicat en charge de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Combe de Savoie.

Le projet de convention entre l'AREA et le SISARC est annexé au présent rapport de délibération.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve le projet de convention entre l'AREA et le SISARC pour la gestion de la partie aval du Nant Bruyant impactée par le tracé de l'infrastructure autoroutière ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier.*

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

